

PARCOURS

COMPÉTENCES

POUR L'ENTREPRISE



**Favoriser
le rapprochement
entre les docteurs
et les entreprises**

cdefi

Conférence des Directeurs
des Ecoles Françaises
d'Ingénieurs

Avec le soutien du





Compétences pour l'entreprise : des parcours de formation pour diversifier les perspectives professionnelles des docteurs

Créés en 2011 par la Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI), en accord avec le ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI) et avec l'aide de professionnels et d'enseignants, les parcours « Compétences pour l'entreprise » sont intégrés dans la formation doctorale délivrée par des établissements d'enseignement supérieur.

D'une durée d'un an, ils visent à faire acquérir aux doctorants un certain nombre de compétences attendues par les entreprises, celles-ci étant définies au sein d'un référentiel établi par la CDEFI. Concrètement, les établissements qui hébergent lesdites formations se voient attribuer le label « Compétences pour l'entreprise » par un comité national de suivi paritaire composé d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche et d'entreprises. Ce label, qui constitue une assurance qualité assortie d'un suivi individualisé, certifie la pertinence des formations au regard des objectifs énoncés ci-après.

À l'issue d'un parcours CPE, le doctorant bénéficiaire valide sa formation par un certificat de réussite qui lui permet de valoriser ses compétences auprès des entreprises. De leur côté, les recruteurs peuvent, grâce à ce certificat, considérer que le doctorant possède une connaissance approfondie du monde de l'entreprise et les compétences nécessaires pour s'y adapter de manière autonome.

Les objectifs des parcours CPE

- renforcer la distinction de la valeur professionnelle de la formation doctorale ;
- donner aux entreprises davantage de visibilité sur les compétences acquises par les docteurs au cours de leur formation ;
- encourager un meilleur dialogue et une meilleure connaissance mutuelle entre les entreprises et les doctorants ;
- améliorer l'insertion professionnelle des docteurs dans le secteur privé en France.

Le contenu des parcours CPE

- une formation « théorique » de 70 heures proposée parmi un panel large et cohérent de modules de formation ciblés (propriété intellectuelle, entrepreneuriat, connaissance des entreprises, droit du travail, rédaction de contrats industriels, etc.) ;
- une expérience obligatoire en entreprise de 30 heures minimum.

Un référentiel de 16 compétences réparties en 4 « blocs »

COMPRÉHENSION du fonctionnement de l'entreprise	MISE EN ŒUVRE des compétences scientifiques et techniques	GESTION de projets et autonomie	MAÎTRISE des compétences relationnelles fondamentales
--	---	--	---

Le référentiel complet des compétences pour l'entreprise est consultable [ici](#).

Les apports des parcours CPE à la loupe

Les compétences acquises par les bénéficiaires d'un parcours CPE :

67%

déclarent comprendre davantage les aspects économiques, sociaux et éthique dans leur activité et mieux connaître le fonctionnement d'une entreprise (gestion RH, droit du travail, etc.).

76%

déclarent avoir appris à communiquer de manière synthétique et argumentée avec des interlocuteurs différents.

63%

déclarent avoir développé leur *leadership* et appris à déléguer, à travailler en équipe et à intégrer rapidement une organisation et s'adapter à un nouvel environnement professionnel.

Source : enquête de suivi de la mise en œuvre des parcours.

Témoignages

« J'attends de mes collaborateurs qu'ils aient des compétences scientifiques maîtrisées, ainsi que des compétences comportementales telles que l'ouverture, l'agilité intellectuelle, la capacité à se remettre en question, à progresser. Le parcours CPE satisfait pleinement mes critères de recrutement : la maîtrise des langues pour s'ouvrir à l'international, la connaissance des modèles économiques, de l'organisation. »

Sylvain Allano, CSO chez Flying Whales (ancien directeur scientifique au sein du groupe PSA)

« Le parcours CPE, que j'ai suivi à l'INSA de Lyon, m'a permis de valider mes compétences de docteur tout en prenant connaissance des besoins des entreprises. Il m'a aidé à mieux bâtir mon projet professionnel par l'intermédiaire d'un autodiagnostic de compétences, ainsi qu'à préparer un bon CV et à connaître les points essentiels pour un entretien avec un recruteur. »

Hajjaji Hamza, docteur de l'Institut national des sciences appliquées de Lyon, passé ensuite par le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA), Areva et Framatome notamment



À propos de la CDEFI

Fondée en 1976, la CDEFI (Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs) réunit l'ensemble des directeurs et directrices des établissements ou composantes d'établissements, publics ou privés, accrédités par la Commission des titres d'ingénieur (CTI) à délivrer le titre d'ingénieur diplômé.

Elle a pour principale mission d'étudier tous sujets relatifs au métier et à la formation des ingénieurs, ainsi qu'au développement de la recherche et à la valorisation de celle-ci. Elle a, de plus, vocation à promouvoir l'ingénieur de l'école française, dans le monde comme en France.

Ainsi, la dimension internationale est au cœur de ses préoccupations, notamment dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche.

cdefi

Conférence des Directeurs
des Écoles Françaises
d'Ingénieurs



<https://twitter.com/cdefi>



<https://www.linkedin.com/company/5323901/>



cpe@cdefi.fr



www.cdefi.fr

